

Guingamp, le 7 février 2018



Monsieur Le Préfet des Côtes d'Armor  
Préfecture des Côtes d'Armor  
11, place du Général DE GAULLE  
22 000 SAINT BRIEUC

Dossier suivi par : Xavier LE GAL  
Coordonnateur du SAGE ATG (Argoat Trégor Goëlo)  
02.96.40.23.82 – sageatg@paysdeguingamp.com

**Objet : Dossier autorisation « Réhabilitation de la canalisation eaux usées dans le lit du Trieux »**

Monsieur Le Préfet,

Vous avez consulté la Commission Locale de l'Eau du SAGE « Argoat-Trégor-Goëlo » (courrier en date du 15 décembre 2017) au sujet du dossier cité en objet.

Le dossier que vous nous avez communiqué a fait l'objet d'un examen par mes services et d'un échange en bureau de la Commission Locale de l'Eau réuni le 5 février dernier à Guingamp. Les membres du bureau de la CLE ont souligné que ce projet était utile à la restauration de la qualité de l'eau du Trieux au droit de l'agglomération guingampaise.

J'attire votre attention sur deux points de vigilance, ne remettant nullement en cause le projet :

- Toutes les précautions annoncées dans votre dossier montrent combien ce projet est un chantier « risqué », et ce, en raison de la localisation, de la nature des travaux et de la période de l'année de leur réalisation (le moindre « accident » entraînant un fort impact sur un cours d'eau à l'étiage). Le protocole détaillé, décrit dans le dossier d'autorisation, devra donc être scrupuleusement respecté ;
- De même, la pêche électrique de sauvegarde, préalable au démarrage du chantier, devra être préparée et réalisée minutieusement pour éviter tout impact sur la faune piscicole.

Au-delà de ces points de vigilance, nous nous pouvons que donner un **avis favorable** au dossier cité en objet.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Préfet, en l'expression de mes sincères salutations.

Le Président de la CLE

Thierry BURLLOT

*Copie (par mail) : Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération*

STRUCTURE PORTEUSE DU SAGE ATG :  
PETR DU PAYS DE GUINGAMP  
1 Champ Au Roy  
22 200 GUINGAMP  
02.96.40.05.05